

## NOS HONORAIRES

### VENTES

Pourcentage appliqué sur le prix, hors honoraires d'agence immobilière (FAI)  
Honoraires à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon mention inscrite sur l'annonce

#### TRANCHE DE PRIX

au delà de 500 001 €  
de 400 001 à 500 000 €  
de 300 001 à 400 000 €  
de 230 001 à 300 000 €  
de 150 001 à 230 000 €  
de 50 001 à 150 000 €  
de 1 à 50 000 €

#### HONORAIRES

5% maximum  
6% maximum  
7% maximum  
8% maximum  
9% maximum  
10% maximum  
Forfait 5000 €

*Les prix de vente affichés « FAI » incluent, le cas échéant, les honoraires d'agence.  
Les frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière s'appliquent selon la charge des honoraires  
prévue au mandat.*

### LOCATIONS

#### PROPRIÉTAIRE

1 mois de loyer charges comprises, comprenant :

- ✓ frais d'entremise et de négociation
- ✓ frais de visite
- ✓ constitution et rédaction du bail : 12 €/m<sup>2</sup>
- ✓ état des lieux : 3 €/m<sup>2</sup>

#### LOCATAIRE

- ✓ constitution et rédaction du bail (dans la limite de la part propriétaire) : 12 €/m<sup>2</sup>
- ✓ état des lieux : 3 €/m<sup>2</sup>

**Document d'information – Barème indicatif « maximum ».**

*Un mandat écrit précisera la charge des honoraires et le montant exact appliqué.*